



## ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

La Commission scolaire de Montréal est la plus grande commission scolaire du Québec avec plus de 17 000 employés dont 9 000 enseignants, près de 113 000 élèves, jeunes et adultes et quelque 191 établissements d'enseignement. Son mandat est d'organiser les services éducatifs dans les établissements d'enseignement préscolaire et primaire, secondaire, les écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), les écoles de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes.

Pour en savoir davantage, consultez les sections [La CSDM en chiffres](#) et [Structure et comités](#) de notre site Web.

La CSDM recherche des enseignantes et enseignants pour des affectations à temps plein ou à temps partiel dans les champs d'enseignement suivants :

- **Titulaire au préscolaire et au primaire**
- **Adaptation scolaire**
- **Français langue seconde (accueil)**
- **Danse**
- **Musique**
- **Art dramatique**
- **Éducation physique et à la santé**

### Description

L'enseignante ou l'enseignant prépare les cours, enseigne et évalue les élèves selon les programmes autorisés par le MEES auprès des élèves du primaire.

### Qualifications

Une des deux options suivantes :

#### Option 1

- Être titulaire d'un permis d'enseigner ou d'un brevet d'enseignement.
- Avoir une preuve de réussite du test de français (TECFÉE, SEL ou CÉFRANC).

#### Option 2

- Être inscrit(e) à temps plein dans une université québécoise à un baccalauréat ou une maîtrise qualifiante en enseignement.
- Avoir une preuve de réussite du test de français (TECFÉE, SEL ou CÉFRANC) avant la fin de vos études.

### Rémunération

Jusqu'à un maximum de 78 992 \$ selon l'expérience et les qualifications.

### Pour postuler

Toute personne qui désire poser sa candidature doit le faire en suivant les étapes présentées dans la section [Comment poser sa candidature](#) de notre site Web.

Afin que votre dossier soit traité, il est essentiel de nous faire parvenir tous les documents demandés. Nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue. Les candidatures reçues sont conservées pendant un an.

La CSDM s'est dotée d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes

**Ils iront loin**



**Commission  
scolaire  
de Montréal**

handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

La CSDM remercie les candidates et candidats de leur intérêt.